

Régusse

en Provence

Bulletin Municipal • Janvier 2023



SOMMAIRE

Edito du Maire

P03-04

Etat civil

P05

Les finances budget

P06-07

Travaux voirie

P08

Environnement et développement durable

P09-11

Enfance jeunesse & sport

P12-14

Cadre de vie, animation et associations

P15-16

Sécurité

P17

Le CCAS

P18

Culture & patrimoine

P19-20

La communauté de communes CCLGV

P21

PLU + en bref

P22

Expression de l'opposition

P23

NUMÉROS UTILES

Urgence	112	Taxi :	Véronique et Philippe :
Pompiers d'Aups	18		06 15 53 61 70
SAMU	15	Informations Tourisme :	04 94 70 19 01
Gendarmerie d'Aups	17	Bibliothèque Municipale :	04 94 70 94 68
Accueil : Mardi, Jeudi & Samedi	04 98 10 21 95	Ecole élémentaire :	04 94 60 15 37
Police Municipale	04 94 60 10 42	Ecole maternelle :	04 94 67 79 68
M Rémi FLANDIN Garde champêtre	06 20 42 78 43	Cantine scolaire :	04 94 85 14 95
Médecins		Centre de Loisirs :	06 98 50 14 12
Alain FRENDO :	04 94 70 16 25 - 06 07 05 37 52	Crèche :	04 94 70 83 52
Rick ANDRAOS :	04 94 70 77 07	Camping de Régusse :	04 94 70 17 95
Centre antipoison	04 91 75 25 25	Déchèterie :	06 67 06 75 40
Infirmiers (ères)		La Poste :	04 94 70 16 35
Corinne AUFFREDOU :	06 21 70 86 62	Centre Antipoison :	04 91 75 25 25
Pierre MANCHON :	06 10 77 25 70	Centre hospitalier de Draguignan :	04 94 60 50 00
Stéphanie MIALANE :	06 81 47 03 00	Enfants disparus :	116000
Yohann SHAPPLER :	06 69 68 50 29	Enfance en danger :	116111
Kinésithérapeute		Personnes déficientes auditives :	114
Audrey HANNEQUIN :	04 83 11 42 88	Alerte attentat - Alerte enlèvement :	197
Ostéopathe			
Elodie BAUMEL :	06 02 10 70 70		
Pharmacie des Moulins :	04 94 76 24 66		
	Lundi au vendredi		
	9 h - 12h 30 15 h - 19 h		
	Samedi : 9 h - 12h 30		



Mairie de Régusse
Gours Alexandre Gariel
83630 Régusse
Tél. : 04 94 70 16 23
Fax : 04 94 70 18 74
Site : <https://mairie-regusse83.fr>

Retrouvez toute l'information en temps réel en téléchargeant l'application : centolive

Directrice de la publication : Mme Renée Jeanneret
Imprimeur : Pubstore
Rédaction : Bibliothèque et mairie
Photos : Mairie de Régusse, cclgv, Régusse tourisme



Chères Régussoises, chers Régussois,

Cette année encore, le contexte national et international, nous bousculent dans nos vies et nos quotidiens.

La sobriété, maître mot de cette année nous contraint à faire des choix dans nos organisations publiques comme privées et dans nos modes de consommation.

Notre territoire, fort impacté par la sécheresse nous oblige à être tous vigilants vis-à-vis de notre consommation d'eau. Cette ressource devient un bien précieux et un enjeu pour l'avenir.

Anticiper doit être notre ligne de conduite à court et moyen terme, mais sans défaitisme. Des choix stratégiques seront nécessaires, sans toutefois annihiler l'ensemble des projets.

Dans cette période de fortes incertitudes, où les prix de l'énergie s'envolent et où les dotations de l'état s'amenuisent menaçant l'équilibre de notre budget, nous devons *faire plus avec moins* pour garantir un niveau de service public convenable.

Ainsi comme beaucoup de communes, nous avons réduit l'éclairage public pour viser une économie de 50% pour 5 à 7 heures d'extinction.

Nous avons déployé et continuerons à développer la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux. Nous avons ainsi réduit la facture d'environ 40% sur le pôle groupe scolaire, Mairie, cantine, salle des Fêtes, services techniques. Déjà 127 m² de posé soit 66 panneaux, pour une puissance totale max de 23kW.

Nous envisageons d'équiper plus largement d'autres bâtiments publics, chaque fois que ceci sera rentable. Ce déploiement est à l'étude.

Comme tous, nous sommes appelés à une plus grande maîtrise des consommations et des fonctionnements de nos équipements. Certains bâtiments plus énergivores que d'autres seront réhabilités pour garantir un niveau de dépenses énergétiques acceptable.

La salle du conseil a fait l'objet d'une réhabilitation avec une isolation intérieure renforcée. L'isolation extérieure est envisagée cette année. L'ancienne mairie sera également rénovée avec la création de deux nouveaux logements. L'école élémentaire verra son parc de menuiseries totalement remplacé pour garantir un confort accru et une consommation électrique maîtrisée.

... / ...

Les investissements d'aujourd'hui seront nos économies de demain et contribueront à stabiliser la part fiscale des Régussois.

En 2023, nous devons mettre la commune au cœur du territoire en terme d'attractivité et faire de la ruralité un point fort en développant des projets structurants.

La piscine est un enjeu majeur et c'est pourquoi, il est impératif que son utilisation soit relancée avec plus de fonctionnalité et que les engagements financiers soient tenus et accrus. Nous devons parler d'une seule voix avec les acteurs du territoire pour que les décideurs publics nous soutiennent financièrement.

Nous espérons pouvoir entamer une partie de la rénovation des remparts en levant des fonds grâce au soutien de la Fondation du Patrimoine avec laquelle nous travaillons étroitement depuis 2022.

Cette mise en valeur insufflera une dynamique culturelle et touristique à notre beau village.

Je vous laisse parcourir ce numéro qui montre rétrospectivement ce qui a été entrepris durant cette année et réalisé.

Soyez certains chers concitoyens, que nous sommes totalement mobilisés pour maintenir notre cap de modernisation du village tout en gardant notre authenticité et maintenir notre niveau d'investissement autant que possible. Que cette année soit une année d'innovation, d'apaisement de solidarité et d'optimisme. Je serai à vos côtés pour que nous puissions ensemble faire face aux défis qui nous attendent.

Bien à vous. Votre Maire Renée Jeanneret.

NAISSANCES

Bienvenue à nos nouveaux pitchouns !

CHAOUI Marwan
 BERTHET Pablo
 FONDERE Pablo
 SAPPE Séléna
 SIMONET Naël
 MELENDEZ Léo
 EDMOND DUMAS Eden



LEPERLIER Marin
 AUBIN BOUTOILLE Livio
 BAUMANN Baptiste

MARIAGES

Félicitations aux nouveaux mariés !

DE WITT Axelle & BARY Daniel
 CANELAS BARRADAS Joao & COURROUX Sébastien
 SAVINA Svetlana & CARDELLI Giovanni
 BEGUE Léa & RIBAS Pierre
 BONNIFAY Vanessa & BONIFAY Nicolas



SELINGUE Franck & CALLERAND Eric
 LOTOU Fabrice Moana & GODILLOT Sébastien

DÉCÈS

Ils nous ont quittés... !

ROUX René
 PREAUX Valérie épouse DRUINE
 ERARD Ginette épouse SNOBECK
 BARTHOLOME Annie épouse SENOCQ
 SAPPE Claude
 FLANDIN Jean
 FREUD Marie-Christine épouse OZIER
 TARIANT Marie-Louise épouse GAUTIER
 GAMBINI Gérard
 RIBEYRE Renée épouse DUPLAQUET
 PACE Sauveur
 SAMMUT Nicole épouse CANIONI
 HEDIN Barbara épouse BELLETTINI
 PREVOST Danielle épouse BEAUPOIL
 MONTLUCON André
 BRIFFAUT Véronique épouse MALOTAUX
 BOCKTAELS Daniele épouse BOCKTAELS
 GERACI Albert
 TRUQUET Mauricette épouse DEGRYSE
 LUGNIER Joël



DAU Louise épouse OBEDIA
 FRANCISCO Carlos
 GRAZIANI Jean
 KOSOWSKI André
 HOURDEQUIN Patrick
 BETORI Michèle épouse CASINI
 BONSIGNORE Jacques
 FOUGER Christine épouse COLLET
 AVENEL Philippe
 CAIGNEC Virginie épouse MORGADO
 SARAMITO Alain
 CHEVALIER Jean-Jacques
 ARSAC André
 BALLESTER Paul-Georges
 DA SILVA Jason

FINANCES BUDGET

Chiffres clés du budget communal voté pour 2022

Dépenses de fonctionnement : 3 000 765,00 €

Dépenses d'investissement : 1 711 489,75 €

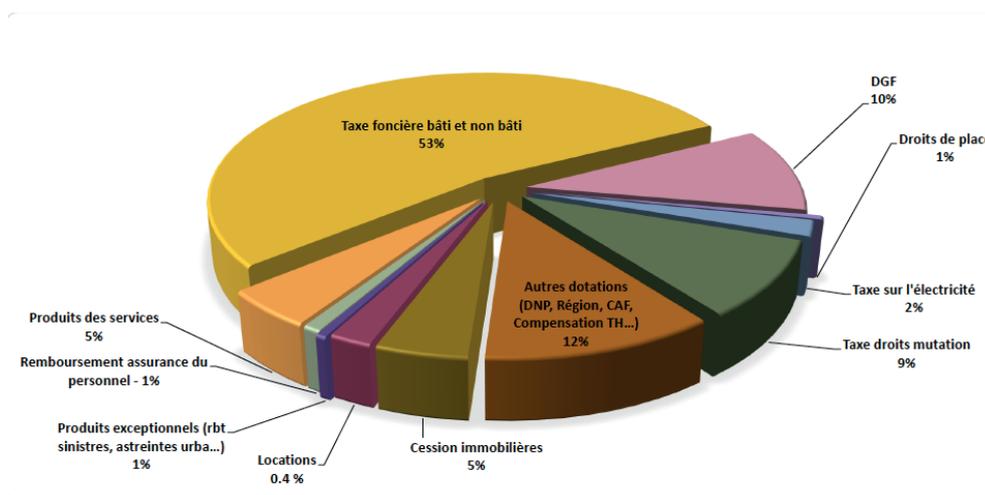
Soit un total de : 4 712 254,75 €

LA DETTE au 31/12/22 Budget communal : 1 652 527,45 € non présence de dette toxique.

Malgré une année 2022 fortement marquée par la flambée des prix de l'énergie et des matériaux, nous abordons avec confiance, une année 2023 qui s'annonce instable, avec la volonté de maintenir notre offre de services de proximité adaptée aux besoins de notre commune.

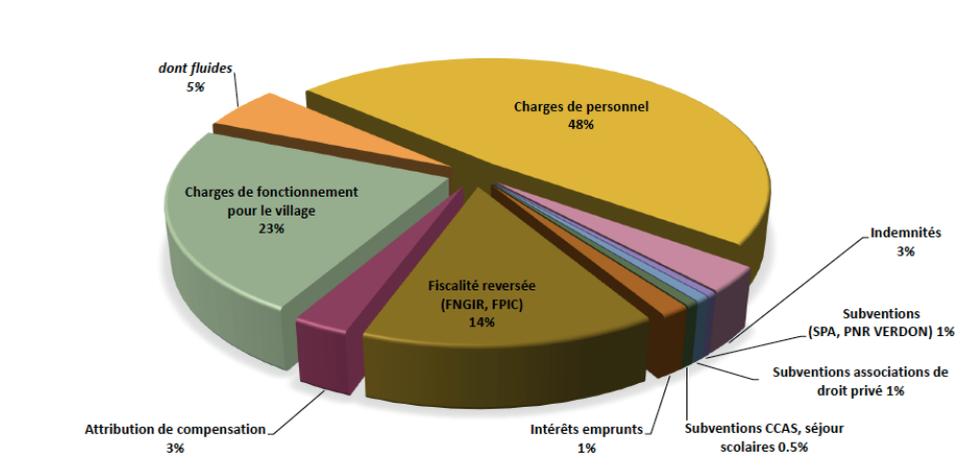
Libellé	Recettes
Remboursement assurance du personnel	29 011 €
Produits des services	151 647 €
Taxe foncière bâti et non bâti	1 723 210 €
DGF	337 538 €
Droits de place	14 850 €
Taxe sur l'électricité	63 571 €
Taxe droits mutation	303 463 €
Autres dotations (DNP, Région, CAF, Compensation TH...)	370 536 €
Cession immobilières	146 800 €
Locations	68 428 €
Produits exceptionnels (rbt sinistres, astreintes urba...)	16 480 €
TOTAL	3 225 534 €

FUNCTIONNEMENT - RECETTES EXECUTEES 2022



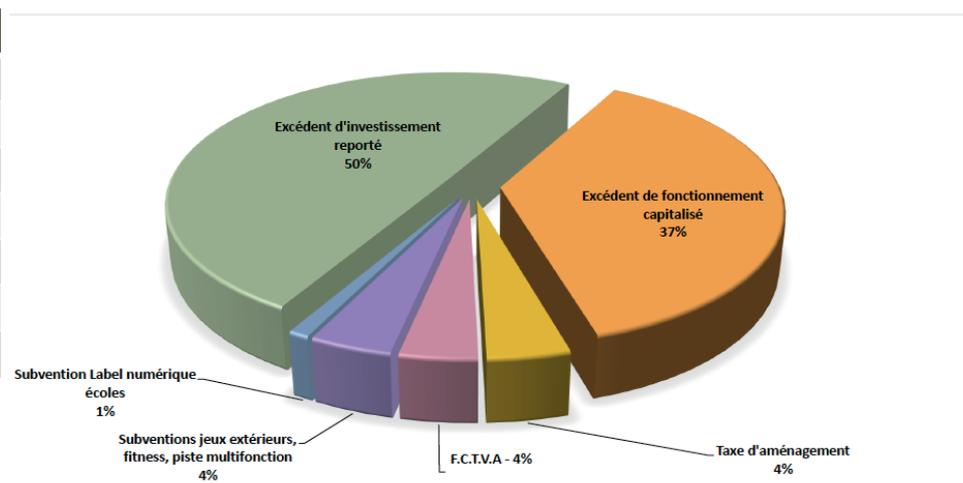
Libellé	Dépenses
Charges de fonctionnement pour le village	607 271 €
<i>dont fluides</i>	143 757 €
Charges de personnel	1 288 947 €
Indemnités	82 282 €
Subventions (SPA, PNR VERDON)	12 916 €
Subventions associations de droit privé	19 000 €
Subventions CCAS, séjour scolaires	16 468 €
Intérêts emprunts	37 953 €
Fiscalité reversée (FNGIR, FPIC)	378 688 €
Attribution de compensation	73 050 €
TOTAL	2 516 575 €

FUNCTIONNEMENT - DEPENSES EXECUTEES 2022



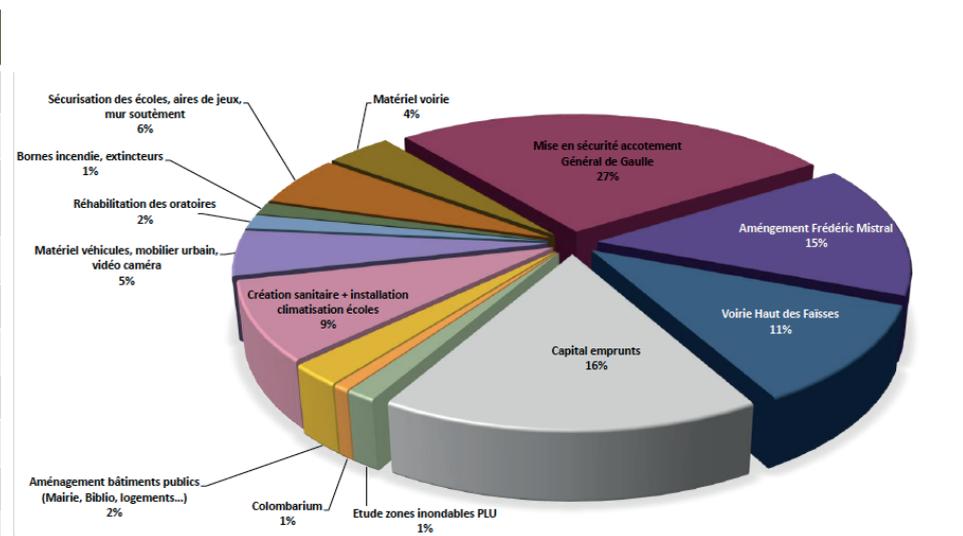
INVESTISSEMENT - RECETTES EXECUTEES 2022

Libellé	Recettes
Excédent d'investissement reporté	559 832 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	422 447 €
Taxe d'aménagement	44 924 €
F.C.T.V.A	42 225 €
Subventions jeux extérieurs, fitness, piste multifonction	45 136 €
Subvention Label numérique écoles	11 313 €
TOTAL	1 125 877 €



INVESTISSEMENT - DEPENSES EXECUTEES 2022

Libellé	Dépenses
Etude zones inondables PLU	10 924 €
Colombarium	6 001 €
Aménagement bâtiments publics (Mairie, Biblio, logements...)	19 288 €
Création sanitaire + installation climatisation	70 744 €
Matériel véhicules, mobilier urbain, vidéo caméra	40 771 €
Réhabilitation des oratoires	13 020 €
Bornes incendie, extincteurs	11 250 €
Sécurisation des écoles, aires de jeux, mur soutènement	46 167 €
Matériel voirie	32 211 €
Mise en sécurité accotement Général de Gaulle	219 348 €
Aménagement Frédéric Mistral	120 859 €
Voirie Haut des Faïsses	89 184 €
Capital emprunts	134 104 €
TOTAL	813 970 €



TRAVAUX ET VOIRIES

Les routes et chemins

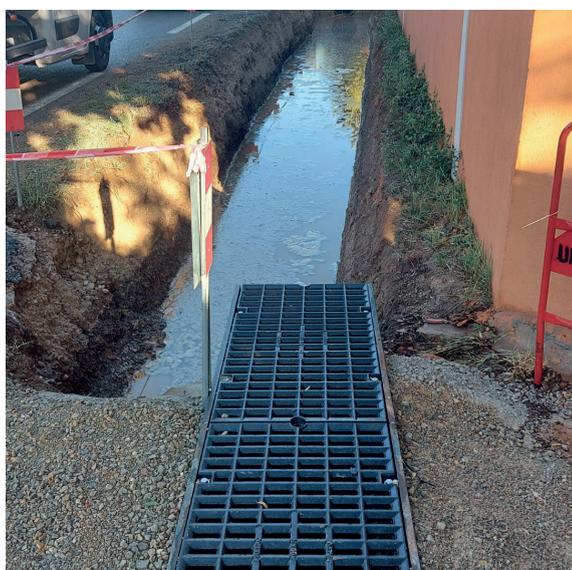
Cette année encore de nombreux et multiples travaux ont été réalisés.



Commencée en 2021, la déviation Gal de Gaulle et sa piste sécurisée de mobilités douces est achevée.

Réseau d'eau

Travaux réalisés sur le pluvial pour améliorer le rendement et prévention des inondations (Avenue du Gal De Gaulle et chemin de Goncé)



Parmi les dernières réalisations, on peut citer :

Réfection des routes en tri couches, chemins de Cavillone et Haut des Faïsses avec des écluses décalées pour plus de sécurité routière, réfection également de la chaussée chemin du Peirard à la déchetterie, remise en état du chemin communal passant derrière Ciffreo route de Montmeyan, du chemin communal

donnant accès à la piste modélisme ; Réaménagement des ronds- points (écoles, St Jean et Frédéric Mistral).

Photovoltaïque

18 panneaux positionnés sur le toit de la salle des fêtes sont venus compléter les éléments existants déjà installés sur la terrasse des vestiaires de la piscine.

A titre informatif, la production pour une journée d'ensoleillement est de 50 kWh en moyenne.

La première tranche a permis une économie d'environ 35% sur la dépense de ce secteur (TGBT de la piscine). Le bilan total sera affiné dans quelques mois.

L'installation de panneaux sur d'autres bâtiments municipaux est à l'étude ainsi que des ombrières sur certains parkings notamment.

Les toilettes publiques

Travaux préparatifs et installations de 2 sanisettes en remplacement des WC publics plus 1 vers les terrains de tennis.



L'aire de jeux

Pose d'agrès extérieurs au skate-park

Travaux à l'école élémentaire pour l'installation d'une salle périscolaire et d'un sanitaire individuel.



Compte rendu d'activité du CCFF-RC-SC 2022

Comité Communal des Feux de Forêt – de la Réserve Communale et de la Sécurité Civile

Le CCFF de Régusse comprend 30 membres, tous bénévoles.

Du 1er Juillet au 31 Août le CCFF patrouille tous les jours soit 62 sorties et environ 3500 Kms.

Ils surveillent les massifs forestiers contre l'incendie, ils assurent également la sécurité des promeneurs égarés et bien souvent les remettent sur le bon chemin.

Ils surveillent l'emploi interdit des BBQ.

Ils interdisent l'accès aux massifs forestiers les jours classés rouge ou noir.

Le CCFF a porté assistance aux Pompiers le 30 Juillet sur un départ de feu à Saint Jean (30 mètres carrés ont brûlé).

Le CCFF a également assisté les Pompiers le 1er Août sur un feu chemin du Peirard (5000 mètres carré brûlés).

Au mois de Février le CCFF a également assuré la sécurité route lors de la course cycliste des Boucles du Haut Var sur le territoire de la commune.

Le CCFF fait partie de la Réserve Communale et de la Sécurité Civile et sont sous la Présidence du maire.

Les bénévoles du CCFF conduisent la navette du CCAS, pour les déplacements de nos aînés âgés de 75 ans et plus qui n'ont pas de véhicule ou qui ne peuvent pas se déplacer seul.

Le CCFF rappelle que débroussailler est une obligation OLD (Obligation Légale de Débroussaillage).



Prévention & gestion des risques

La commune s'est dotée depuis 2014 d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) réactualisé depuis 2021.

Ce plan définit les mesures de prévention et de secours à appliquer en situation de crise couplé à un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) présentant les risques auxquels la commune peut être exposée tels que :

Inondation, tempête, feux de forêt, neige et verglas, grand froid, canicule....

Le DICRIM est consultable sur notre site :

Vous pouvez également consulter la plateforme nationale Géorisques qui recense pour chaque commune les risques naturels et technologiques, en flashant le QR code ci-contre.



Débroussaillage : Les obligations légales

En vertu du code forestier et de l'arrêté préfectoral du 30/03/2015, tout propriétaire situé en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, landes, maquis ou garrigue a l'obligation légale de débroussailler et maintenir en état débroussaillé.

- En zone rurale (naturelle) du RNU, une surface de terrain couvrant un rayon de 50 mètres autour de l'habitation et de ses annexes *y compris sur les terrains voisins*
- En zone urbaine (U) du RNU, la totalité de sa parcelle.

En raison du risque élevé d'incendie qui frappe notre région, un terrain non débroussaillé en zone urbaine au milieu d'un lotissement a brûlé entièrement cet été, entraînant la destruction complète d'une caravane et menaçant les habitations proches.

Pour sensibiliser les Régussois à l'urgence de la situation et appliquer cette réglementation, la commune a chargé sa police municipale de mener une campagne articulée sur 6 axes :

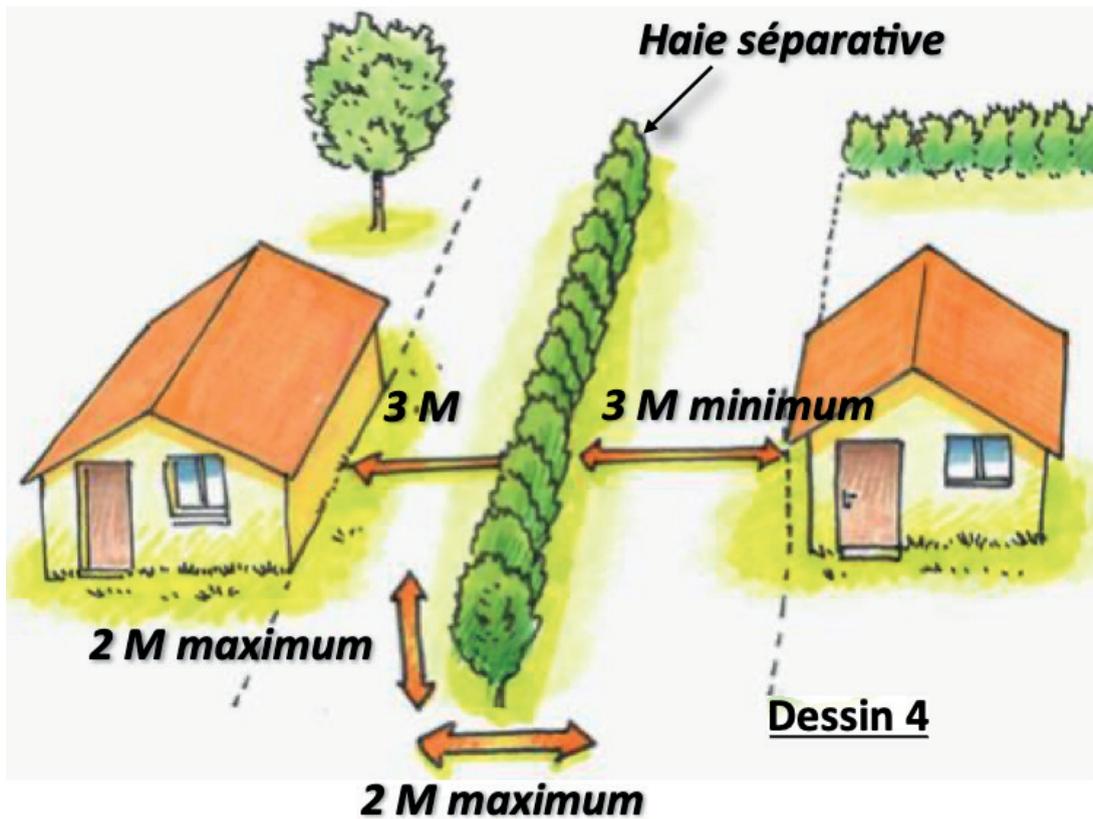
- informer et rappeler les règles
- des courriers de demandes de débroussaillage adressés aux propriétaires pour rappel
- des mises en demeure avec accusé de réception pour les débroussaillages non effectués et enfin
- l'application de sanctions légales soit une amende de 135 € et suite à une mise en demeure sans effet, l'amende sera de 30 €/m² non débroussaillé mais aussi d'une amende pénale pouvant aller jusqu'à 750 €. voire une amende de 15000 € et 1 an d'emprisonnement si le propriétaire a favorisé la propagation d'un incendie.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site ou le lien <http://var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html>.

Dépôts sauvages

Pour rappel le dépôt sauvage de déchets est interdit sur toute la commune, nous comptons sur le civisme de chacun pour ne plus voir ceci !





Illustrations de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015
portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var

Pour plus d'info : <http://www.var.gouv.fr> : Accueil/Politiques publiques/Environnement/Forêt/Débroussaillage/L'obligation de débroussailler

Extraits de l'article 1

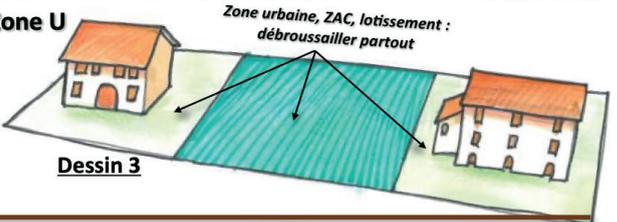
En zone N (Naturelle, voir PLU) : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de **50 m (dessin 1)** ainsi qu'aux voies privées y donnant accès sur une profondeur de **2 m (dessin 2)** de part et d'autre de la voie.



***Profondeur portée à 100 m :**

- en zone R et En1 pour les communes concernées par un plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) ;
- par arrêté municipal s'il y a lieu.

En zone U (Urbaine, voir PLU) : terrains bâtis ou non bâtis, situés dans les zones urbaines (**dessin 3**).



ENFANCE JEUNESSE & SPORT

Depuis septembre 2022, l'école maternelle accueille 49 enfants et 94 à l'école élémentaire, une nouvelle directrice a été nommée à la maternelle, une nouvelle maîtresse en maternelle et une nouvelle ATSEM ont rejoint l'équipe pédagogique.

La classe des CM1 et CM2 est partie en vacances découverte à St Jean-St Nicolas en juin, pour vivre et découvrir des nouvelles activités en montagne durant une semaine. Inoubliable !



Cette année les enfants de l'école ont participé à un stage d'une matinée au Cirque, et ont découvert le jonglage, l'équilibre ...



Le Carnaval des écoles s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

Les classes de CE1 et CM1 ont pu faire le cycle de Natation grâce à l'accueil de la société Homair et à la gentillesse du directeur du camping des Lacs du Verdon. Nous le remercions.



Une convention a été établie avec le syndicat des transports de Montmeyan pour les sorties scolaires et navettes jusqu'au camping.

La cérémonie du passage des CM2 en sixième a eu lieu afin de féliciter les futurs collégiens, avec une belle boîte cadeau offerte pour un bon départ vers ce nouveau cycle scolaire.

Nous avons pu profiter d'une belle journée pour la fin de l'école avec la kermesse précédée de très beaux spectacles des élèves et plus petits accompagnés par leur enseignants et l'équipe d'animation. Tout ça pour le bonheur de leurs parents.



Préparé en juin de l'année scolaire précédente, le nouveau Plan Educatif De Territoire a permis, avec l'équipe d'animation, de proposer aux enfants des écoles des activités sur le temps méridien.

Le CMJ

Un an et demi s'est écoulé depuis la création du Conseil Municipal des Jeunes.

Un groupe de jeunes Régussoises et Régussois sont



investis et participent grandement à la dynamique de notre village en prenant part aux cérémonies commémoratives aux côtés des élus et des

l'Entente Sportive AUPS-REGUSSE-TOURTOUR (ESART)

Ce samedi 26 novembre 2022, Mathieu JASSAUD, président de l'Entente Sportive AUPS-REGUSSE-TOURTOUR (ESART), a accueilli au stade Municipal Claude SAPPE sur la journée plusieurs rencontres de différentes catégories regroupant les équipes de :

l'ESART, AS BRIGNOLES, VAL D'ISSOLE, AS LES VALLONS, OLYMPIQUE SALERNOIS, LES ARCS, TARADEAU, FLAYOSC, DRAGUIGNAN, LORGUES, CALLAS et FAYENCE.



associations qui entretiennent le devoir de mémoire. En s'impliquant également dans des Actions solidaires au profit de la collectivité.

Force de proposition, le CMJ est à l'origine de plusieurs nouveaux événements : notamment la journée multi-activités sportives, et la journée intergénérationnelle jeux de société.

De futurs projets verront le jour en ce début d'année 2023 avant le renouvellement du CMJ en juin prochain.

Rétrospective des actions du CMJ :

- Action de nettoyage du village et de ramassage des déchets sous forme d'un challenge.
- Journée multi-activités sportives.
- Journée intergénérationnelle jeux de société.
- Participation aux commémorations et au devoir de souvenirs.
- Fête de la science, les ateliers d'expérience du CMJ.
- Journée Halloween.
- Action de collecte de denrées alimentaires en partenariat avec les Restos du Coeur.
- Tournois de Pétanque au profit du Téléthon.

Ce sont environ 150 enfants qui ont joué.

Le matin les matchs des catégories U10 et U12, et l'après-midi les plateaux des catégories U7 et U8. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale profitant d'une météo généreuse.

Il faut saluer le travail de toute l'équipe de bénévoles sans laquelle cette journée n'aurait pu être organisée. Le club espère pouvoir renouveler ce type d'évènement récréatif, et rappelle qu'il est bien sûr toujours preneur de bonnes volontés.

CADRE DE VIE, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS

LA VIE DU VILLAGE

L'année 2022 nous a permis d'offrir aux Régussois un nombre important de spectacles et d'animations.

Comme chaque année, pour ouvrir la saison estivale : La fête de la St Jean, aïoli, procession et animation musicale.

En juin, une première à Régusse, une pièce de théâtre « JAMAIS LE DEUXIEME SOIR » a attiré un grand nombre de spectateurs.

La fête de la musique a permis aux Régussois de renouer avec cette tradition, en sommeil depuis la crise sanitaire, le groupe Bluegators a enflammé le Dancefloor tout comme la musique techno au stade pour la jeunesse.

En juillet, un groupe de Jazz, chabada swing a animé dans le cadre du 12ème festival «JAZZ VERDON» une soirée cubaine offerte par le département dans le cadre de la tournée des «VOIX DEPARTEMENTALES» et le concert «Zika A 3» le 14 juillet.

En août UNA VOICE nous a enchanté lors de la soirée opéra « les grands airs français et italiens » dans l'église affichait «COMPLET». Une soirée Cabaret qui nous a fait voyager autour du monde.

Les marchés nocturnes ont animé les soirées du village tous les mercredis soir de juillet et d'août avec ambiance musicale proposée par des artistes de Aups et Régusse.

Une exposition conférence sur le thème «la figue dans tous ses états» suivi d'un débat lors de la semaine de la science.

Fin novembre, exposition brillante proposée par un maître verrier.

Malgré une météo peu favorable, nous avons réussi à vous faire profiter d'un marché de Noël où était réuni grand nombre d'artisans locaux.

Nous avons pu vous offrir du feu d'artifice en cette fin d'année.

En parallèle nous saluons le service des festivités qui a participé à l'animation du village

Bienvenue aux deux nouvelles associations :

- « AU CŒUR DE RÉGUSSE »
- « RADIO CLUB DU HAUT VAR »



CADRE DE VIE, ANIMATIONS ET ASSOCIATIONS



POLICE MUNICIPALE

Un des principaux objectifs de notre municipalité est la sécurité routière sur la commune et plus particulièrement dans la traversée de notre village mais c'est aussi lutter contre la délinquance de voie publique sans oublier les atteintes aux biens.

Pour cela, notre commune s'est enrichie de deux nouvelles recrues pour plus d'efficacité en matière de surveillance et de proximité.



SÉCURITE ROUTIÈRE

Depuis plus de deux ans, nous avons à cœur d'apporter sécurité et confort sur notre réseau routier. Divers aménagements sont réalisés et d'autres le seront à l'avenir.

Notre but, supprimer les points accidentogènes et veiller à la sécurité des usagers de la route et des piétons.



- Avenue Charles de Gaulle (D30), réalisation d'une piste de mobilités douces avec ajout de ralentisseurs afin de limiter la vitesse. Cela répond aussi aux attentes des riverains.

- Des panneaux de sensibilisation sur la présence d'enfants sont placés en bordure de cet axe (D30) ainsi qu'aux abords des écoles et des passages protégés.

- Au rond-point quartier St-Jean, une signalisation au sol pour piétons est mise en place afin de faciliter et sécurisé le passage. De même, les chemins piétonniers bordant ces voies sont débroussaillés pour une meilleure utilisation et visibilité.



Un plan pluriannuel est mis en place pour rénover l'ensemble des voies de circulation et les sécuriser. D'autre part, un réaménagement des sens de circulation et du stationnement dans le centre du village est à l'étude pour plus de fluidité.

Prochainement, le marquage au sol sera repris afin de garantir la sécurité aux usagers de la route. Le Conseil Départemental est sollicité pour ces projets.

Pour renforcer notre action sur notre réseau routier, nos deux Agents de Surveillance de la Voie Publique veilleront au respect de la signalisation mise en place et des mesures de sécurité décidées.



Atelier Équilibre

Avec la Conférence des financeurs, l'ARS, la CPAM et le Département, la municipalité a proposé un atelier Équilibre pendant 3 mois encadré par une éducatrice sportive Céline Lenoir.

Cet atelier vise à impulser des actions de prévention des chutes et d'amélioration de son équilibre dans son quotidien pour les plus de 60 ans. Favoriser le bien vieillir par une activité physique adaptée en groupe.

Changement de prestataire de télé assistance pour le maintien à domicile des personnes âgées
Afin d'œuvrer pour le bien-être de nos seniors, le CCAS et Carole Collin secrétaire de mairie ont effectué par téléphone une enquête de satisfaction sur la télé alarme mise en place actuellement.

Les retours étant pour la plupart négatifs, un nouveau prestataire, «Présence Verte» qui répond plus aux caractéristiques de notre territoire avec une offre claire et adaptée aux besoins de tous a été retenue.



Goûter de Noël

Cette année encore, la municipalité a offert aux seniors de plus de 75 ans un colis gourmand pour les fêtes de fin de d'année.

Nous espérons pouvoir renouer avec la tradition du goûter de Noël et du spectacle l'année prochaine, et laisser derrière nous ces années Covid qui n'ont pas permis les moments de retrouvailles et de partage.



AUTRES ACTIONS À VENIR :

Cantine intergénérationnelle :

En raison de l'épidémie de la COVID-19 ce dispositif avait été suspendu. Il sera reconduit en janvier 2023 à raison de deux fois / semaine pour les personnes âgées d'au moins 60 ans suivant le tarif fixé en conseil municipal soit 4€ le repas.

Bourses au permis de conduire :

Proposition adoptée à l'unanimité d'une participation du CCAS à hauteur de 750 € valable pour un seul bénéficiaire.

Création d'un espace intergénérationnel :

1 journée/semaine avec un bénévole.
Démarrage en 2023 dans les locaux de la bibliothèque. Avec la mise en place de deux ordinateurs à destination du public

Devoir de mémoire :

Recueillir la parole des anciens. Ces écrits pourraient figurer dans le bulletin municipal.

Le véhicule du CCAS :

En raison de la faible utilisation de ce service et du manque de bénévoles, nous contrainst à modifier la fréquence et horaires des prises en charge.



Les remparts de Régusse

Situés au Nord du village, les Remparts représentent la partie de Régusse ayant le mieux conservé son caractère d'origine. Ce secteur se distingue par la présence de vestiges de l'ancien appareil défensif médiéval en pierre ainsi que de vieilles maisons présentant un attrait patrimonial. En soutenant l'action de la commune de REGUSSE et en faisant un don, permettra de réhabiliter tout un secteur du centre historique.

Les remparts ont constitué pendant longtemps le premier centre d'intérêt de notre village venant enrichir celui constitué par les Moulins. Sous le règne des Grimaldi en 1641, Charles I de Grimaldi-Régusse, président du parlement de Provence agrandit le vieux château vers l'ouest dont demeure encore le vieux portail, véritable fleuron de la couronne seigneuriale.



Aujourd'hui, les Remparts se trouvent dans un état de ruines avancé. C'est pourquoi la commune a fait le choix de réhabiliter ce patrimoine architectural.

Il s'agit ici d'un projet global de réhabilitation portant sur :

La consolidation des remparts

Ce projet s'inscrit dans une volonté de maintenir en état notre patrimoine en le valorisant tout en réanimant le centre ancien du village qui se meurt. La démarche de la commune s'articule principalement autour de la promotion touristique des remparts et du chemin de ronde. Ce site est idéal pour bénéficier d'une vue panoramique sur la vallée, découvrir les jardins situés sous les remparts et le «Grand jardin» du château et organiser des spectacles médiévaux.





L'avenir de la piscine :

Un atelier pour recueillir les attentes et en débattre. Équipement public phare de la commune depuis les années 1970, la piscine de Régusse est considérée par de nombreux habitants comme un espace central de la vie locale, un lieu de détente et de convivialité où toutes les générations se rencontrent.

À la suite de la fermeture du bassin en raison de sa vétusté, le conseil municipal a décidé de lancer une concertation pour décider collectivement de l'avenir de la piscine.

La piscine de Régusse, un lieu central pour la vie de la commune, contribuant à son rayonnement sur le territoire

L'atelier du 18 septembre 2022 a permis de conforter le fait que la majorité des Régusois sont fortement attachés à la piscine municipale.



Le projet retenu est la rénovation totale de l'ensemble de la piscine avec un dôme rétractable pour une ouverture entre 9 et 10 mois/an.

Élargissant ainsi les possibilités d'activités et conciliant la volonté d'offrir un espace de loisirs et d'apprentissage de la natation tout en maîtrisant les coûts et l'impact pour la commune.

Il s'agit aussi d'un enjeu phare à l'échelle de l'intercommunalité :

- Préserver un service public pour une commune de 2600 habitants.
- Prendre en compte les enjeux climatiques (rénovation, panneaux photovoltaïques, taille des bassins, gestion de l'eau) et la diminution de la ressource en eau (baisse du niveau du Lac de Ste Croix, alternative aux piscines individuelles...) **pour créer un équipement vertueux**



L'Espace France Services

Géré par la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, l'Espace France Services propose aux habitants un accès aux principales démarches administratives du quotidien au plus près de chez eux, en regroupant dans un même lieu les services de l'État et des partenaires-opérateurs, tout cela combiné à un accompagnement humain.

Des agents formés sont disponibles, à l'écoute des administrés pour les guider aussi bien dans leurs démarches du quotidien que dans l'utilisation des outils informatiques.

L'accès aux 4 postes informatiques avec une connexion internet offre la possibilité de scanner, imprimer des documents liés aux démarches administratives en lien avec les partenaires France Services.

Célia et Julie qui composent l'équipe de l'Espace France Services proposent :

- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs) ponctuellement ou en organisant des ateliers informatiques ;
- Un appui pour les démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne), des rendez-vous en vidéo-conférence avec la CAF et l'Assurance Maladie.
- Un panel de partenariats afin d'offrir une aide de proximité dans de nombreux domaines tels que la prévention santé, l'état civil et la famille, la formation, l'emploi et les retraites, le logement, la mobilité, la justice et la maîtrise des budgets, un accompagnement à la création ou la reprise d'entreprises.

L'Espace France Services accueille le public aux horaires suivants :

Sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h

Lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h30 - Sur rendez-vous



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



Mardi et vendredi après-midi de 13 heures 30 à 16 heures 30 -

Tél : 04.98.10.29.43

33 bis avenue Georges Clémenceau 83630 AUPS

Mail : franceservices.aups@cclgv.fr

Site internet : www.cc-lacsorgesverdon.fr/en-un-clic/france-services

PLU

Plan Local d'Urbanisme

INFORMATIONS CLÉS

La succession des crises, les contraintes et lourdeurs administratives ne nous ont pas facilité la tâche.

Depuis 2022 le process est relancé et nous avons bon espoir de boucler ce PLU fin 2023.

Pour rappel :

La loi climat et résilience de 2021 et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) demande de réduire de 50%, le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020 pour arriver à 2050 à zéro artificialisation. Cet objectif doit se décliner aux différents échelons du territoire :

Au niveau régional intégré au SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

- Au niveau intercommunal car il prend corps dans le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Au niveau communal car il s'exprime dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le SRADDET voté par la région en 2019, déploie une stratégie régionale pour l'avenir de nos territoires à l'horizon 2030 et 2050. Avec des objectifs régionaux de création de 30 000 logements pour 2030. La neutralité carbone pour 2050 et une offre de transport intermodal.

Le SCoT qui est soumis au SRADDET élabore à l'échelle intercommunale et pour les 20 ans à venir, un projet de territoire partagé concernant l'habitat, l'aménagement des zones commerciales et artisanales, l'environnement. Enfin le PLU intervient à l'échelle communale et doit se conformer aux différents cadres réglementaires.

Nous travaillons donc en parallèle pour intégrer ces nouveaux objectifs et contraintes récentes dans notre PLU. Voici les étapes incontournables de ce long parcours :

Les prochaines étapes de notre PLU

- 1. Nouveau débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable (2 mois) entre les commissions
- 2. Concertation publique
- 3. Finalisation du dossier
- 4. Arrêt par le Conseil Municipal en mars ou avril
- 5. Avis des PPA Personnes Publiques Associées (3 mois) entre les commissions
- 6. Enquête publique
- 7. Reprise du dossier pour prendre en compte les avis des PAA et les conclusions du commissaire enquêteur
- 8. Approbation du PLU fin 2023

EN BREF

L'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) : les différentes propositions architecturales ne donnant pas satisfaction, nous avons choisi de revenir au projet initial. L'office de Tourisme sera construit dans la continuité de la mairie côté Est, le rez-de-chaussée sera consacré au tourisme et l'étage à l'extension des bureaux de la Mairie.

Villes et Villages fleuris

Le jury régional du Label «Villes et Villages Fleuris – Qualité de vie en Provence- Alpes Côte d'Azur», réuni le 13 décembre nous a attribué le label 2 Fleurs » suite à leur visite en juillet sur notre commune.

Nous avons présenté notre dossier conciliant écologie, développement durable, et économie de la ressource en eau. Bravo au service technique qui n'a pas ménagé ses efforts tout au long de l'année.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

POUR RÉGUSSE ! CONSEILLER MUNICIPAL REYNALD CADORET.

Depuis 2 ans nous avons toutes et tous traversé plusieurs crises : nos quotidiens ont été durablement impactés. Depuis 2 ans j'ai siégé à l'ensemble des conseils municipaux et participé activement aux différentes commissions. Je pense avoir montré depuis 2 ans une démarche raisonnable et raisonnée : être au service de Régusse en participant au rayonnement de notre village, avoir une approche pragmatique en collaborant avec les différents groupes d'opposition comme avec Mme le Maire et sa majorité.

Collaborer ne signifie pas oublier et durant la campagne électorale mon engagement ainsi que celui de mes colistiers était en faveur du maintien de la piscine : je me satisfais de voir la municipalité changer sa position et j'invite toutes les Régussoises et tous les Régussois à participer activement à la réunion du 20 janvier 2023. Je remercie le riverain qui m'a

sollicité par internet concernant le blocage du chemin d'accès au Peirard : je me suis rendu sur place et j'ai ensuite soumis cette problématique en Conseil Municipal du 7 décembre 2022. Là encore, la situation a évolué rapidement car un large consensus a émergé auprès de nombreux élus.

2023 s'annonce comme une année difficile : les maîtres mots seront Solidarité et Pertinence. Pertinent dans les propositions à soumettre et les résolutions à porter, Solidaire envers celles et ceux qui seront les plus impactés par la crise énergétique et climatique (je rappelle que nous sommes sortis le 15/12/2022 des restrictions d'eau). C'est en m'appuyant sur ces deux valeurs que j'engage cette nouvelle année d'élu municipal.

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION « RÉGUSSE C'EST VOUS »

Chers Régussois, chères Régussoises,

L'année 2022 s'achève sur un bilan désastreux pour de nombreux français. Les prix s'envolent, les salaires et retraites stagnent. A Régusse la population n'échappe pas aux difficultés croissantes. L'accès aux soins se dégrade, les urgences de Draguignan sont fermées tous les soirs depuis un an. La Poste réduit ses services et ferme désormais tous les samedis. La gestion de la majorité municipale aggrave ces difficultés par les augmentations cumulées des factures d'eau, alors qu'il y a plus d'un an cette municipalité promettait une baisse des tarifs de 6%, c'est une augmentation de 8% que l'on constate soit un différentiel de +14%. Il en est de même pour bon nombre de services qui sont privatisés sous couvert de délégation de service public, avec à la clé un coût pour les Régussois .es. Cette frénésie de privatisation du service public va se nicher jusque dans l'enlèvement des ordures ménagères. La CCLGV entend sous-traiter avec l'approbation de cette majorité le ramassage de celles-ci. Quel en sera le coût ?

Sans nul doute une augmentation de la taxe d'enlèvement. Certains s'aventureront à dire le contraire, on voit ce qu'il en résulte des factures d'eau. Les aides aux séjours scolaires et colonies diminuent, les horaires d'ouverture au service du public de la Mairie se restreignent. Des travaux se réalisent au rabais (haut des Faïsses). Dans le même temps les indemnités d'Élus augmentent et de nouvelles sont créées pour les déplacements et repas de la majorité. C'est dans ce contexte que notre groupe d'opposition tente de défendre vos intérêts, comme tout dernièrement lors d'un conflit qui opposait cette majorité à un propriétaire du chemin Peirard. Le bon sens de nos propositions ont permis de régler ce problème. Il semble que des divergences entre Élus de la majorité se font jour, les récents votes au conseil municipal l'ont confirmé.

Conscients des problèmes posés nous restons à la disposition de nos concitoyens pour peser dans le bon sens et permettre le développement et la revitalisation de notre village....

NOTRE GROUPE VOUS PRÉSENTE SES VŒUX DE BONHEUR DE PAIX ET DE SANTÉ POUR 2023

Parole de la liste « RÉGUSSE NOTRE AVENIR » fin 2022

Nos craintes ont été malheureusement justifiées. Voici quelques exemples précis qui confirment notre désaccord.

La piscine : « les Régussois sont attachés à leur piscine mais certainement la réalité économique prévaudra » ... article de Var Matin du 22 09 2022. Un projet obscur était prévu pour remplacer la piscine. Pour ce faire une agence de communication payée par les Régussois, doit mener les débats afin de restituer les échanges lors d'une réunion publique prévue le 20 janvier 2023. Nous sommes optimistes, les Régussois qui aiment et connaissent notre village se sont déjà exprimés par rapport à une vision hasardeuse.

L'office de tourisme : « l'office de tourisme déménage » p 9 du bulletin municipal de janvier 2022 Notre groupe avait demandé une réunion d'urgence le 13 12 2021 pour s'opposer à la création d'un local « office de tourisme » sur l'espace Georges Bonnet. Depuis deux projets différents sur ledit square ont vu le jour et sont restés sans suite. Un troisième

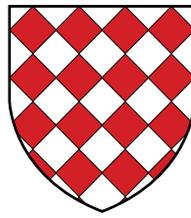
projet est en cours, affaire à suivre... « pour déménager, ça déménage ! ».

Le PLU : « finaliser le PLU pour une application fin 2021 », promesse de campagne sur flyer (octobre 2020). Nous sommes bien en 2023, n'est-ce pas ?

La réhabilitation des remparts : sur ce projet, nous attendons toujours une ligne budgétaire sécurisée pour mettre en place un mécénat avec la Fondation du Patrimoine afin d'envisager la réhabilitation.

Le lavoir chemin de Goncé : le patrimoine n'est pas la priorité de notre majorité. Que dire de la vente du lavoir chemin de Goncé ? Ne fallait-il pas préempter ? La réhabilitation de ce lavoir aurait apporté un plus dans la mémoire collective et l'apprentissage des jeunes .

Notre objectif était, est et sera toujours : « le bien être de Régusse » Arlette, Josiane, René



Régussoises, Régussois,

La municipalité vous présente
ses vœux pour la nouvelle année !

Bonne Année

2023